

Conseil de Quartier MOUTON-DUVERNET
Compte rendu de la réunion plénière du 29 septembre 2016
à l'école 46 rue Boulard 75014 PARIS

Début à 19h30

Élus de la Mairie présents : Madame Carine Petit (Maire), Monsieur Didier Antonelli (Adjoint à la Maire), Mme Sylvie Lekin (Adjointe à la Maire), Nathalie Kosciusko-Morizet.

Ordre du jour

- 1/Questions des habitants**
- 2/Budget participatif**
- 3/Projets d'investissement**
- 4/Compte-rendu des groupes de travail**

Renaud Lambert accueille les participants et présente l'ordre du jour.

Didier Antonelli informe le Conseil que 5 membres sont à remplacer.

Alison BRUNIER, David DUVAL, OLIVIER CAZENEUVE, Clément IMBERT-PAUPINAT et Selim DLIMI.

La présence de Selim DLIMI et sa volonté de rester conseiller de quartier lui ont permis de conserver sa place

Didier Antonelli a reçu 6 candidatures. 4 participants candidats sont présents. Ils sont nommés membres du Conseil. Ce sont : Dominique Louise LECLERCQ, Sophie RAMAT BAUDOUIN, Lucile VALENTIN, et Ramesh VASUDEVAN,

:

Les budgets d'investissement du Conseil de quartier seront votés par les conseillers de quartier le 14 novembre.

Les dates des prochaines activités du Conseil de quartier sont annoncées :

- **Libérez les livres : samedi 15 octobre de 11h à 13h** place Michel Audiard (angle rues Halle/Ducouedic)
- **Ciné-quartier** : Prochaine séance **le 18 octobre à 20h30** au ciné Denfert autour d'un film de 1936 dans le contexte du Front Populaire « La belle équipe »
- **Compost : samedi 15 & dimanche 23 octobre 10h30/11h30** Square Aspirant Dunant

Une présentation du permis de construire du futur bâtiment qui remplacera l'ancien cinéma Mistral aura lieu le 10 novembre à 20h. à la mairie, salle des mariages.

Sylvie Lekin fait un point sur le projet concernant l'avenue du Général Leclerc

- Les objectifs de ce projet sont de réduire le flux des voitures, la pollution, le bruit, en satisfaisant tous les habitants du quartier.
- Le comptage de la circulation est en cours. Ses résultats seront disponibles la 2^{ème} quinzaine de novembre.
- Une réunion publique aura lieu début décembre pour faire le point sur ce projet

1. Questions des habitants

1.1. La circulation des cyclistes

Souhait d'une journée de réflexion sur la circulation des cyclistes et les problèmes qu'ils causent aux piétons lorsqu'ils ne respectent pas les feux. Le problème est : comment aménager les voies pour les usagers des 3 modes de transport (voitures, cyclistes, piétons) pour qu'ils puissent circuler en sécurité ?

Réponse de Sylvie Lekin :

Les piétons doivent avoir la priorité sur les cyclistes. L'association « mieux se déplacer à bicyclette » <http://www.mdb-idf.org/spip/> organise une réunion le 1^{er} octobre à l'occasion de la bourse au vélo et abordera ce sujet. Dans le 14^{ème}, le « Plan vélo » se met en place. <http://www.paris.fr/velo>

1.2. Les nuisances sonores dans la rue

Des nuisances sonores (scooters, musique, bandes de jeunes) sont signalées rues du Commandeur, Pernety, et jardin d'Isoré.

Réponse de Renaud Lambert

La maire sera présente dimanche soir (vendredi 30 septembre à 19H. dans le cadre d'« Une semaine, un quartier » rue du Commandeur.

Il faut transmettre les plaintes à la mairie, et ne pas hésiter à appeler la police.

Remarque d'un habitant : problème du bruit des camions de police rue Deparcieux.

1.3. L'amélioration de la traversée de l'avenue du Gal Leclerc pour aller rue Daguerre

Faut-il attendre le réaménagement de la rue ?

Réponse de Sylvie Lekin :

Oui, pour des problèmes d'argent. D'ici la prolongation de la barrière « croix-de-Saint-André » sera étudiée.

Proposition d'une habitante : Le problème de circulation piétonne en face du passage piéton rue Daguerre est dû aux poubelles, aux terrasses qui encombrant le trottoir, au McDo, au réverbère, à la sortie du métro, à l'arbre. Il faudrait déplacer les poubelles et réduire la surface des terrasses.

Réponse de Sylvie Lekin :

Pour les terrasses qui débordent la mairie fera verbaliser. Une marche exploratoire sera effectuée pour faire le bilan de ce qui ne va pas. Il faut aussi faire de la pédagogie avec le Conseil Local du Handicap du 14^{ème} (CLH14).

http://www.mairie14.paris.fr/mairie14/jsp/site/Portal.jsp?page_id=102

Des personnes du CLH14 iront voir les commerçants. S'ils acceptent d'améliorer leur accessibilité ils pourront afficher un macaron de la mairie indiquant qu'ils soutiennent la circulation des handicapés.

Information de Rodolphe Boespflug : Une marche exploratoire a eu lieu samedi 24 septembre dans la partie Ouest du quartier Mouton-Duvernet. On a relevé les problèmes de circulation pour les piétons et les personnes en fauteuil roulant : trous et bosses sur les trottoirs, et les passages piétons (pas toujours dans l'axe des Bandes d'Eveil à la Vigilance), terrasses de café laissant peu de place pour le passage des fauteuils roulants.

Information de Nicolas Mansier : le CLH14 se réunit le 2^{ème} mercredi de chaque mois. Il invitera les commerçants à ces réunions.

Pierre-Emmanuel Robert qui fait partie du CLH14 incitera les commerçants à venir à la prochaine réunion de ce conseil.

1.4. Le réaménagement de l'avenue René Coty

Demande de traversée facile d'un terre-plein central à un autre

Réponse de Renaud Lambert : c'est le projet N°1 du budget participatif du 14^{ème} arrondissement. <http://bit.ly/2d0G4bE>

Ce sujet est traité par les Conseils de quartier Mouton-Duvernet pour le nord de l'avenue et Montsouris-Dareau pour le sud (croisements Alésia et Reille)

1.5. Le problème du stationnement des voitures devant les écoles

Réponse de Sylvie Lequin : Le stationnement est autorisé parce qu'il y a des barrières « croix-de-Saint-André » http://www.seri.fr/barriere-croix-de-saint-andre_prd_36_fr.html devant l'école.

Remarque d'une habitante : ces barrières ne protègent pas d'un risque d'explosion d'une voiture

Réponse de Sylvie Lekin : On ne peut pas empêcher une voiture ou une moto qui veut exploser de s'arrêter devant une école. Les barrières sont destinées à éviter les voitures bélières. De plus il y a un manque de place de stationnement pour les parents devant prendre leur voiture pour conduire leurs enfants à l'école

2. Le budget participatif

Renaud Lambert rappelle que la date limite du vote est le 2 octobre à 20 heures et l'importance de voter pour les projets 1 et 6 du 14^{ème} arrondissement

- Projet 1 : <http://bit.ly/2d0G4bE>
- Projet 6 : <http://bit.ly/2diyryW>

Nicolas Behr détaille le projet 6 : « **Repensons les espaces devant la mairie du 14^{ème}** » **Ce projet propose de revaloriser les différents espaces devant la mairie et de créer des**

continuités entre eux afin d'aboutir à terme à une réunion de l'ensemble de ces lieux :

- Apaisement du secteur par un classement en « zone de rencontre » de certaines sections des rues Mouton-Duvernet, Saillard et Castagnou. (*une « zone de rencontre » est une zone dans laquelle les piétons sont prioritaires, les vélos autorisés dans les 2 sens, et la vitesse des véhicules à moteur limitée à 20 Km/Heure. Zones en bleu sur la carte*)
- Fermeture du tronçon de la rue Pierre Castagnou, entre les rues Brézin et Mouton-Duvernet, afin de relier le square de l'Aspirant Dunand à la place Gilbert Perroy, pour en faire une extension du square (*Limites du nouveau square en vert sur la carte*). Les usages de l'extension du square seront à définir par les visiteurs des squares actuels)
- Création d'un plateau pour sécuriser la traversée des piétons entre les squares Aspirant Dunand et Ferdinand Brunot. Les sorties des squares seront face à face et se feront par ce plateau (*Zone en rouge sur la carte*)
- Réhabilitation et mise en valeur de la statue de Michel Servet.

Nicolas Mansier rappelle l'historique du projet 6 et invite à voter pour lui.

Ce projet suscite 2 questions

- Une question sur la sécurité des squares pour les riverains la nuit. Il y a des entrées dans les squares la nuit. Des enfants escaladent le mur sud végétalisé du square Aspirant Dunand. Il faudrait sécuriser ce mur en demandant aux gardiens qui sont basés dans le square Ferdinand Brunot d'aller le surveiller, et, éventuellement de mettre une guérite pour les gardiens dans le square Aspirant Dunand.

Réponse de Carine Petit : La mairie va travailler sur le problème de sécurité du mur végétalisé. Concernant les gardiens, ils n'assurent pas une présence permanente dans les squares. Une réflexion est à faire sur leur répartition entre les deux squares et sur leurs horaires de présence.

Les personnels de la ville et ceux de la préfecture de police chargés de la surveillance vont fusionner http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/08/03/le-gouvernement-confie-de-nouveaux-pouvoirs-de-police-a-la-mairie-de-paris_4977684_823448.html

Une brigade sera créée pour la prévention, la surveillance et la verbalisation des incivilités et infractions. Cette brigade sera en place à partir de janvier 2017, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Son pilotage sera fait par arrondissement

- Une question sur les boulistes et le manège : seront-ils préservés ?

Renaud Lambert indique que le projet 6 respecte les espaces des boulistes et celui du manège.

3. Les projets d'investissement

Renaud Lambert présente les 18 projets (*voir liste ci-dessous*) et indique que leur coût n'a pas encore été évalué.

Didier Antonelli explique les budgets de fonctionnement et d'investissement qui sont attribués chaque année à chaque quartier. Les budgets d'investissement sont souvent reportés d'année en année, sans être utilisés et s'additionnent. Il est maintenant nécessaire de solder ce cumul. Le budget d'investissement de notre quartier est aujourd'hui de 62 340 €.

Un dialogue avec les habitants s'engage sur ces projets

- Un projet supplémentaire est ajouté : ralentisseur rue Thibaut car il y a peu de place de livraison et la circulation des véhicules est dangereuse.
- Une habitante détaille le projet de végétalisation de la rue Deparcieux. Ses objectifs sont que cette rue soit propre (actuellement il y a des problèmes de déchets qui traînent, de crottes, de mégots, etc...) et de recréer du lien social en faisant un jardin participatif.
- Un habitant signale les problèmes de sécurité rue Didot et rue du Moulin des Lapins. Il y a des vendeurs de drogue dans le parking.
- Des projets d'investissement supplémentaires sont demandés : retrait des barrières rue de la Tombe Issoire et rétablissement du passage piéton entre la future sortie des catacombes pour traverser la rue René Coty.
- Une question est posée sur le projet de bagagerie. Ce projet doit permettre aux SDF de déposer leurs bagages pendant la journée.
- Une question est posée sur les projets de végétalisation. Carine Petit rappelle l'existence de l'association « Vergers urbains » pour accompagner la mairie et recueillir les souhaits de tous les habitants concernant la végétalisation de leur quartier. Elle réaffirme la volonté de la mairie d'accélérer la végétalisation de l'arrondissement.

Un vote est fait sur chaque projet. Les résultats sont les suivants

Projets investissement CQMD 2016 Votes 29 Sept.	Nombre voix	Rang
13/ Participation à l'aménagement d'une bagagerie,	31	1
5/Achat d'une cave accessible par ascenseur pour le stockage de "Libérez les livres" (à proximité immédiate de la place Michel Audiard)	30	2
7/ Jardinières aux angles suivants : - angle rues Montbrun côté pair/Commandeur - angle rues du Commandeur/Hallé côté impair (n°73) - angle rues Hallé côté pair/Bezout	30	2
6/ Coffre/armoire pour le compost de l'avenue René Coty	22	4
9/ Boîte à livres expérimentale dans le square Ferdinand Brunot	22	4
8/ Aménagement de l'entourage d'arbre avenue du général Leclerc, angle Daguerre devant le MacDonald	17	6
18/ Végétalisation de la bande de terre au niveau 95-109 avenue du Maine	17	6
10/ 30 emplacements Motos avenue du Maine (à l'angle Daguerre)	13	8
11/ Kiosque avenue René Coty pour abriter les livres si notre proposition n'est pas retenue au titre des budgets participatifs,	13	8
1/ Installation de 3 bancs supplémentaires place Jacques Demy	12	10
19/ Rétablissement du passage piétons rue de la Tombe Issoire et enlèvement des croix de St André entre le café des catacombes et le cours des halles (niveau Coty Dumoncel	12	10
12/ Des panneaux fixes d'affichage supplémentaires pour le conseil de quartier,	9	12
15/ Place Denfert-Rochereau : éclairage de nuit de la statue du Lion de Belfort.	9	12
16 / Végétalisation de la rue Deparcieux, côté impasse	9	12
4/ Achat d'un château fort gonflable pour les fêtes de quartier	7	15
2/ Création/installation d'une "statue" canine sur le socle dans l'espace canin du square Antoine (statue type "géant d'Isoré")	0	16
3/ Rénovation des "pots à arbre" du square Ferdinand Brunot	0	16
14/ Nouvel écran plat d'information pour la partie Est du quartier,	0	16
17/ Ralentisseur rue Thibaud (avant avenue du Maine)	0	16

4. Compte-rendu des groupes de travail

4.1. Réaménagement de la place Denfert-Rochereau

Nicolas Mansier fait un point sur ce projet

Les conseils de quartier Montparnasse-Raspail, Montsouris-Dareau et Mouton-Duvernet organisent depuis quelques mois une réflexion citoyenne sur les perspectives d'évolution souhaitables de la place Denfert-Rochereau.

Dotée d'une forte dimension symbolique et historique, cette grande place a, aux yeux de tous, un fort potentiel, mais les constatations actuelles révèlent des dysfonctionnements notables :

- Une place aménagée aujourd'hui très majoritairement pour les voitures, où les piétons souhaiteraient voir renforcer leur sécurité,
- Des éléments patrimoniaux forts (pavillons Ledoux) centraux, mais non accessibles au public, mal entretenus et mal valorisés,
- Des liaisons avec les avenues contigües largement améliorables,
- Des jardins publics en déshérence, pas ou très peu entretenus ou valorisés (square de l'abbé Migne, square Antoine)
- Un problème quotidien de file interminable de plusieurs heures d'attente pour entrer aux Catacombes.

Le Conseil de quartier émet le vœu que :...

- Un meilleur équilibre entre les différents usages soit mis en œuvre, en retrouvant notamment plus d'espace pour les piétons,
- Les riverains se réapproprient l'espace par la mise en place d'un « cœur de place » strictement piéton, lieu de convivialité qui relierait les deux pavillons Ledoux en piétonnant l'avenue Rol-Tanguy et incluant un accès au Lion,
- Un des deux pavillons Ledoux soit dédié à un accueil modernisé et confortable des 500 000 touristes annuels venant visiter les Catacombes,
- Des dispositifs efficaces soient mis en œuvre pour réduire l'attente de ces touristes,
- Un travail de mise en valeur de l'articulation de la place avec les avenues qui y débouchent soit mené,
- Les jardins publics en déshérence soient rénovés et revalorisés.

Le Conseil de quartier souhaite enfin que des réflexions plus globales autour de l'évolution des circulations sur la place se poursuivent avec les services techniques municipaux, notamment sur les différentes hypothèses citoyennes déjà présentées en réunions publiques des trois Conseils de quartier concernés.

Le vœu sur l'aménagement de la place est voté et approuvé.

Les travaux sur les 2 pavillons commenceront fin juin. Un pavillon accueillera le musée Jean Moulin et l'autre le musée des catacombes.

Les travaux seront terminés à la fin de l'été 2019

4.2. Réaménagement de l'avenue du Général Leclerc

Nicolas Behr fait un point sur ce projet

Suite à la réunion du 23 juin dernier la Ville a affiné ses propositions sur la section sud de l'avenue (entre place Hélène et Victor Basch et Porte d'Orléans et a fait des propositions pour améliorer le stationnement livraison qui a été présenté aux commerçants.

Pour la section Nord les 3 hypothèses présentées le 23 juin restent toutes à l'étude. Une étude des flux de circulation, des reports vers d'autres voies en fonction de l'hypothèse retenue et des modifications à apporter à l'actuel plan de circulation est en cours dont les résultats seront connus fin novembre.

Une nouvelle réunion de concertation où seront présentés les résultats de l'étude aura lieu en décembre. La concertation prendra alors fin et la Ville fera ensuite connaître l'option d'aménagement retenue.

Précisions :

- Pour la section sud : la rénovation sera complète : voirie, éclairage public, trottoirs.
- Pour la section nord cette rénovation complète n'est pas prévue pour l'instant faute de crédits.

4.3. Groupe Compost

Anne-Claire Gadenne présente le travail de son groupe et ses projets :

- Remplacement des caisses du square Aspirant Dunand,
- Nouveaux emplacements de compost : avenue René Coty, rue Froidevaux,...
- Réflexion au niveau de la ville de Paris :
 - Projet de conventionnement direct,
 - Extension des lieux de compostage, et
 - Traitement d'ensemble